



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Dominique DORD  
Député de la Savoie  
Maire d'Aix les Bains

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez récemment signé une pétition en ligne organisée par La Ligue des Conducteurs, pétition qui m'a été relayée. Vous me faites faire part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière, laquelle se traduit par un choix du « tout-radars »

J'ai bien compris que vous souhaitiez ainsi que je vote, dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2017, l'amendement n° 216 porté par mon Collègue Franck MARLIN, Député de l'Essonne, visant à supprimer l'investissement initialement prévu dans les radars l'an prochain et en le réaffectant à l'entretien des routes.

Je veux vous rappeler que le Groupe Les Républicains n'a cessé de chercher, en matière de sécurité routière, un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.


Et, au regard de l'augmentation constante des chiffres de la mortalité routière corrélative à celle du nombre de radars installés sur les deux dernières années, il est clair qu'une politique de sécurité routière efficace ne peut se résumer qu'à ces seules implantations. Ce n'est que par la conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers qu'une baisse significative du nombre de victimes pourra être durablement engagée.

Les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente. A ce titre, l'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures, ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

Vous savez que le Groupe Les Républicains est depuis toujours particulièrement sensible à cette question et soucieux de porter ce débat à l'Assemblée nationale. Son engagement se traduit notamment par l'amendement porté par notre collègue, le Député Franck MARLIN, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2017. Ce dernier prévoyait de réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà étranglées financièrement à la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Il a été hélas rejeté par la majorité socialiste. Sachez néanmoins que vous pouvez compter sur notre vigilance sur ce sujet.

Je reste à votre entière disposition pour toute démarche complémentaire, vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

*es Li -*

  
Dominique DORD